

# Agence Paie & Famille de Rennes et Nantes

## L'UNSA agit et vous informe !



Le CHSCT Optim'Services Bretagne Pays de Loire était invité le 27 février à une réunion en urgence à la suite d'un droit d'alerte pour danger grave et imminent, déposé par un représentant du personnel UNSA Ferroviaire sur :

- le changement (appris par hasard) du mode de contrôle et d'enregistrement du temps de travail des agents de l'APF de Rennes ;
- la signature demandée à chaque agent d'une charte de confidentialité.

Le CHSCT a en effet appris par des salariés que la badgeuse serait remplacée au 1er mars pour des « raisons liées à la sécurité de notre système d'information » et « des raisons budgétaires. »

Pour la Direction, ça ne change rien, ou presque.

Et puis c'est le national qui a demandé et qui a mis en place partout là où il y a(vait) des badgeuses physiques. Et puis c'est déjà fait à Nantes ! Depuis longtemps !

Le CE ? il a été consulté au moment de l'installation de la badgeuse en 2012 ; et le CHSCT sans doute aussi, probablement. Mais de là à consulter encore les représentants du personnel...

Et le national a dit le 1er février en vue d'une mise en place pour le 28 février. Un point c'est tout, le service découvre le sujet et, n'ayant pas plus d'information, indique que le dispositif va s'appliquer par défaut à 27 agents ; car l'encadrement ne badge pas ! (nota : on en recausera au moment du forfait jours ?),

C'est dire si pourtant ça change un peu ; la Direction a diffusé au personnel mais pas à ses représentants (pas mérité ! pas sages !), une note expliquant le nouveau mode opératoire.

Mais c'est promis juré, la Direction veillera à ne pas mettre la pression sur les agents.

De toute façon puisqu'on nous dit qu'il ne s'agit que de faire 20 mètres, de taper ctrl alt suppr et tout roule ; on peut même enlever son manteau après. C'est dire si la Direction ne pouvait qu'obtenir la levée de l'alerte. Trop cool la vie en APF !

Quoi qu'il en soit la collègue éjectée illico de l'APF la semaine passée au bout de trois semaines d'essai n'aura pas le « plaisir » d'inaugurer ce nouveau process. Hop ! Retour maison !



[ud-epic-de-tete@unsa-ferroviaire.org](mailto:ud-epic-de-tete@unsa-ferroviaire.org)



<http://www.unsa-epic-de-tete.fr>

1er mars 2017

## Charte de confidentialité !

Là aussi le service promet promet qu'il ne met pas et ne mettra pas la pression sur les gestionnaires. Non, non ce qui a été dit en DP par M. Xavier Roche sur le couperet du retrait du non signataire pour l'accès aux bases de données RH n'est pas arrivé jusqu'à Rennes. Ouf ! A Rennes, rien de si directif ! On est bien entre nous.



Une quinzaine de salariés ont quand même signé un engagement de confidentialité à perpétuité ! Incroyable ! Même si les vœux perpétuels n'existent pas qu'au chemin de fer...

Le service indique qu'un courriel de M. Ambrosini comportant un lien est descendu (sans filtre) jusqu'à l'agence et ses gestionnaires. Il n'y a qu'à cliquer !

Quel est le fondement juridique de la démarche ? En DP le service évoque un audit ! En CE le service évoque la CNIL ! Quand ? Comment ? Pourquoi ? A quel sujet ? Pas de réponse d'une Direction qui brille par sa discrétion de violette.

Il en est de même sur la charte dite « éthique », celle que le top management a mis trois mois à signer avant de la faire descendre en cascade aussi, et de demander un retour parfois sous trois jours aux agents.

De ça le service ne veut pas parler ; on le lui rappellera le moment venu.

La prochaine réunion du CHSCT Optim'Services Bretagne Pays de Loire se tiendra le jeudi 9 mars à Rennes.

### Une heure d'information syndicale « APF » aura lieu :

- à Rennes le lundi 13 mars, de 14h00 à 15h00, en salle Ouessant,
- à Nantes, le 28 mars, de 14h00 à 15h00 en salle Anne de Bretagne.

Le lundi 6 mars à Rennes, le service exposera sa vision de l'expertise dite « Secafi » et son « retour » Le CHSCT n'est pas invité.

**Venez nombreux les 13 & 28 mars. Vous pourrez comparer !**



*L'expertise au service des salariés !*